



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du bureau territorial du 13 février 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2018-02-13_891

**Attribution de subventions au titre du Fonds
d'Initiatives locales – 2ème programmation 2017**

L'an deux mille dix-huit, le 13 février à 17h10 les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 24 janvier 2018.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	X	
DE COMARMOND	Hélène	2 ^{ème} vice-présidente	Abs	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	X	
GILGER-TRIGON	Anne-	4 ^{ème} vice-présidente	Abs	
LAURENT	Jean-Luc	5 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-Marie	6 ^{ème} vice-président	Abs	
JANODET	Christine	7 ^{ème} vice-présidente	X	
DECROUY	Clément	8 ^{ème} vice-président	X	
MEHLHORN	Éric	9 ^{ème} vice-président	X	
MARCHAND	Romain	10 ^{ème} vice-président	Abs	
NOURY	Pascal	11 ^{ème} vice-président	X	
BOYER	Alexandre	12 ^{ème} vice-président	Abs	
VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	13 ^{ème} vice-présidente	Abs	
DAUDET	Patrick	14 ^{ème} vice-président	X	
YEBOUET	Elie	15 ^{ème} vice-président	X	
DIGUET	Patrice	16 ^{ème} vice-président	X	
VEDERE	Alain	17 ^{ème} vice-président	X	
HAMID	Sakina	18 ^{ème} vice-présidente	Abs	
RODIER	Christine	1 ^{ère} conseillère	X	
BAUD	Françoise	2 ^{ème} conseillère	Abs	
GRILLON	Éric	3 ^{ème} conseiller	X	
DOMPS	Richard	4 ^{ème} conseiller	X	
PERRIMOND	Miche	5 ^{ème} conseiller	Abs	
CHARESSON	Raymond	6 ^{ème} conseiller	Abs	

Membres du bureau en exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants
25	15	0	10	15

Exposé des motifs

Cette note présente l'ensemble des dossiers de demandes de subvention déposés en seconde session au titre des Fonds d'initiatives Locales du Val de Bièvre.

Des erreurs matérielles ont été commises dans la délibération n°2017-11-21_831 relative à l'attribution de subventions au titre du Fonds d'Initiatives locales, il convient donc de rapporter partiellement la délibération susvisée et de remplacer les articles : 1, 2, 11, 12, 15 et 16.

Pour cette seconde session, 20 projets ont été déposés :

- 11 sont fléchés sur le FIL territorial.

2 demandes sur la ville d'Arcueil, 4 demandes sur la ville de Cachan, 1 demande sur la ville de Fresnes, 2 demandes sur la ville de Gentilly, 1 demande sur la ville de L'Haÿ-les-Roses, 1 demande sur les villes de L'Haÿ-Les-Roses et Cachan.

Le financement total sollicité auprès de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre par les associations s'élève à 28 460 €.

- 2 sont fléchés sur le FIL pour les associations structurées.

1 demande sur la ville du Kremlin-Bicêtre, 1 demande sur la ville de Villejuif.

Le financement total sollicité auprès de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre par les associations s'élève à 6 050 €.

- 7 sont fléchés sur le FIL renouvellement urbain.

3 demandes sur la ville d'Arcueil, 1 demande sur la ville de Gentilly, 1 demande sur la ville de L'Haÿ-Les-Roses, 2 demandes sur la ville de Villejuif.

Le financement total sollicité auprès de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre par les associations s'élève à 24 900 €.

Après examen des dossiers lors d'un comité technique le 6 octobre 2017, puis d'une commission politique réunissant les élus en charge de la Politique de la ville de chacune des 7 villes du Val de Bièvre (le 19 octobre 2017), il est proposé au Bureau territorial de retenir le financement :

- de 8 dossiers au titre du FIL territorial (soit une enveloppe budgétaire de 18 500 €)

- de 2 dossiers au titre du FIL à destination des associations structurées (soit une enveloppe budgétaire de 5 700 €)

- 7 dossiers au titre du FIL Renouvellement urbain (soit une enveloppe budgétaire de 22 800 €).

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la délibération n°07.02.12 – 9/11 du 12 février 2007 du Conseil communautaire de l'ex CAVB portant approbation de la mise en place d'un fonds d'initiatives locales ;

Vu la délibération n°2017-09-26_733 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau et au Président ;

Vu les demandes de subvention présentées dans le cadre du fond d'initiatives locales ;

Vu la délibération n°2017-11-21-_ du 21 novembre 2017 portant approbation de l'attribution de subventions au titre du Fonds d'Initiatives locales ;

Considérant que certaines actions parmi ces associations sont menées de façon partenariale et permettent de développer l'animation des quartiers de la géographie prioritaire Politique de la Ville, le lien social, la participation des habitants ;

Considérant que les actions présentées au titre du FIL territorial et FIL pour les associations structurées correspondent aux critères définis pour bénéficier de subventions à savoir : le soutien de projets de petites associations d'habitants et leur développement, un budget total de l'action n'excédant pas 10 000 € et enfin une participation l'Etablissement public territorial

représentant au moins 25 % et au maximum 90 % du coût total de l'action (avec un plafonnement à 5 000 € par projet) ;

Considérant les propositions du comité technique du 6 octobre et du comité politique du 19 octobre (cf. tableaux joints) ;

Considérant l'existence d'erreurs matérielles dans les montants accordés à certains porteurs de projets dans la délibération n° 2017-11-21_831 ;

Considérant qu'il convient de rapporter partiellement la délibération n° 2017-11-21_831 et d'annuler les points 1, 2, 11, 12, 15 et 16 de celle-ci ;

Entendu le rapport de Monsieur Richard Doms ;

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Rapporte partiellement la délibération n°2017-11-21_831 et annule les articles n°1, 2, 11, 12, 15 et 16 de celle-ci.

FIL territorial :

2. Accorde une subvention de 1 000 € à l'association Via Lactéa pour le projet de "parcours découverte et expérimentation /traditions et pièces musicales" (annule et remplace l'article n°1 de la précédente délibération n°2017-11-21_831).

3. Accorde une subvention de 2 500€ à l'association Théâtroscope pour le projet "Fenêtre sur..." (annule et remplace l'article n°2 de la précédente délibération n°2017-11-21_831).

FIL Renouvellement urbain :

4. Accorde une subvention de 3 000 € à l'association Arc en ciel théâtre forum Ile de France pour le projet "Mieux vivre ensemble"(annule et remplace l'article n°11 de la précédente délibération n°2017-11-21_831).

5. Accorde une subvention de 5 000 € à l'association AEF 93-94 pour le projet "Dans les coulisses du Chap"(annule et remplace l'article n°12 de la précédente délibération n°2017-11-21_831).

6. Accorde une subvention de 1 800 € à l'association Jeunes de la résidence pour le projet "Atelier couture" (annule et remplace l'article n°15 de la précédente délibération n° 2017-11-21_831).

7. Accorde une subvention de 3 500 € à l'association APE Robert Lebon pour le projet "Comment améliorer le temps des devoirs ?" (annule et remplace l'article n°16 de la précédente délibération n° 2017-11-21_831).

8. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 15



Fait à Choisy-le-Roi, le 15 février 2018

Le Président,

Michel Leprêtre

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 16 février 2018

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

INSTRUCTION DE DOSSIERS FIL - 2017
2ème programmation

FIL TERRITORIAL VAL DE BIEVRE

N°	Territoire Ville	Action	Nom du Porteur	Financement fil demandé	Budget total du projet	Budget total de l'association	Total Etat	Total Département	Total commune	Total Région	Autre financement (bailleur - fonds propres...)	Critères du projet *			Reconduction / Nouvelle demande / Développement	Nombre salarié ETP	Financement proposé lors de la réunion du comité technique 6 octobre		Commentaires	financement proposé pour le bureau du 21 novembre		
												1	2	3			action nouvelle	action dév		action nouvelle	action dév	
												A	B	C								
1	Arcueil	Initiation à la pâtisserie et cuisine du monde	Elan des jeunes	1 500	3 850		800	750	0	0	800	X	X	X	N	0	0	0	2018 - Quartier Jean Massé et Châperon vert - Enfants 5 à 12 ans + adultes - Transmission des savoirs et goût d'apprendre / découverte, vivre-ensemble et partage des cultures - Animation par des parents et Bénévoles - RIB? AVIS NEGATIF DEPARTEMENT + Interrogation sur le bilan des actions de l'association => un projet à revoir pour la prochaine cession du FIL	0		
2		Parcours découvertes et expérimentation partant de différentes traditions (populaires, écrites, improvisées) jusqu'aux pièces musicales contemporaines	Via Lactea	1 060	1 060	1 400	0	0	0	0	0	X		X	X	N	0	1000	2017/2018 Ecole Jean Macé 2 classes CM1 et CM2 (50 enfants) - Enrichissement et développement musical = écoute de pièces musicales + exploration et échanges - Partenariat 2 conservatoires Arcueil et Gentilly Siret en cours d'obtention - RIB? BUDGET A revoir selon le financement du FIL proposé - AVIS FAVORABLE COTECH	1000		
6	Cachan	Fenêtre sur...	Théâtrescope	2 500	5 200	5 414	0	2 000	500	0	200		X	X	X	N	0	2500	Cité Jardins Plaine centre et autres quartiers - 2017/2018- RIB? - Réalisation film + expo autour du regard des habitants à travers leur fenêtre. AVIS FAVORABLE FIL VDB + CD94	2500		
7		Journées de collecte de fonds et de sensibilisation en vue de voyage pour une action de solidarité	Objectif Réussite Jeunes ORJ	2 600	3 600	17 000		0	0	0	1 000	X	X	X	D	0		0	Centre ville Cité Jardins La Plaine - 2017 - Parainage de jeunes + solidarité internationale. AVIS DEFAVORABLE COTECH A réorienter sur politique jeunesse et solidarité internationale CD94		0	
9		Stand-up	FENNECS STARS	3 000	6 200	4 600	0	0	500	0	700	X	X	X	N	0	3000	Cité Jardins La Plaine - 2017 - Accès au sport / jeunesse / lien social : 2 évènements au théâtre de la ville - AVIS FAVORABLE COTECH	3000			
8		A voix haute, une parole en mouvement	L'esprit du vent	1 500	13 450	42 112	5 000	0	0	0	6 950		X	X	X	D	1	0	Prolongement du projet initial d'exposition sonore par un projet d'ateliers + réflexion sur égalité F/H dans les QPV des 7 villes. - 2017/2018 - Egalité Femme Homme - Proposition par le COTECH d'un report lors d'une prochaine cession : un travail à développer avec les 7 villes (rdv à prendre avec chacune des villes) + projet interco à préciser - Etudier orientation vers projets innovants / ligne transversales VDB - AVIS FAVORABLE du COPIL pour un démarrage de l'action sur les premières villes du VDB intéressée par le dispositif.		1500	
10	Fresnes	Projet Battle	URBAN TALENT	3 000	15 450		0	2 500	4 000	0	6 450		X	X	X	R	0	2000	Concours de danse HIP HOP - 2017 - AVIS FAVORABLE COTECH pour 2K€ - CD94 : orientation vers jeunesse pour 1500€ A développer l'évolution des relations avec les structures + développement de l'intergénérationnel + nouveaux publics		2000	
11	Gentilly	Développer les compétences psychosociales des adolescents entre 12 et 16 ans de la ville de Gentilly en associant l'outil théâtral et le développement personnel (pleine conscience et relaxation)	Compagnie de la feuille d'or	4 800	10 410	9 200	0	2 900	1 200	0	1 510		X	X	X	N	0	0	Ateliers de théâtre et d'écriture, spectacles professionnels et amateurs - Actions culturelles en direction de différents publics (jeunes, enseignants et scolaires..) - Chaperon vert - 2018 - Projet faisant débat => orientation vers BOP147 2018 - AVIS FAVORABLE CD94 pour 2500€	0		
12		Renaissance	KOLIBRY	2 000	6 100	20 000	0	1 500	0	0	2 000			X	X	R	0	2000	Chaperon vert Pierre Curie et Victor Hugo - 2017/2018 - Ateliers mensuels pour développer l'estime de soi (le corps, l'alimentation et le mental) - 2016 : action "faisons danser le quartier" - AVIS FAVORABLE COTECH S/R revoir bilan 2016 + précisions sur la mobilisation des compétences + AVIS FAV CD92 pour 1500€		2000	
16	LHLR et Cachan	Atelier de danse HIP HOP et chant pendant les congés de la Toussaint et Noël + préparation d'un spectacle autour des 20 ans de l'association / Structures d'accueil de Cachan et l'Haÿ les roses	Ultimatum SCHOOL	2 500	8 500	55 900	0	1 500	3 000	0	1 500	X	X	X	N	1,5	2500	Cité Jardins / La Plaine + Jardin parisien / Lallier / Bicêtre; Lallier Hochart, Vallée aux renards - 2017 - AVIS FAVORABLE COTECH FIL + CD94 à flécher "jeunesse"	2500			
20	L'Haÿ-Les-Roses	Sport-Santé-Nutrition : un parent, un enfant	C-A L'Haÿ-les-Roses Athlétisme	4 000	5 300	65 000	0	0	0	0	1 300	X	X	X	N			Lallier /Hochart, Jardin parisien, Vallée aux renards - Permettre au duo parent/enfant de découvrir une activité sportive (lutte contre sédentarité) PROJET DEPOSE PAR LHLR SUITE ET EN ACCORD AVEC LE COPIL	4000			
				28 460	79 120	220 626	5 800	11 150	9 200	0	21 110						9000,00	4000,00			13000,00	5500,00
																	13 000,00		18 500,00			

- dossiers rejetés lors de l'instruction
- dossiers faisant débat
- report en 2ème session ou session ultérieure OU report sur le fonds structuré
- Nouvelle asso qui émerge au titre du FIL

* critères du projet		
1	2	3
quartier et public touché	le développement du lien social	la participation des habitants
<small>a : quartier prioritaire b : rayonnement de plusieurs quartiers prioritaires c : ancrage dans un quartier ayant des problématiques de fragilité sociale (notamment de veille)</small>		

Cotech FIL 6 octobre 2017 Présents: Claire Lemeunier (Cachan), Nathalie Ledon (Villejuif), Sébastien Fivaz (Gentilly), Céline Da Costa (L'Haÿ-les-Roses), Antoine Anderson (Fresnes), Ruddy Okonza (Le Kremlin-Bicêtre), Kévin Cuvillier (Arcueil), Benoît Levrien (CD94), Thierry Rabjeau (EPT Grand-Orly Seine Bièvre)

Comité politique (20 avril 2017) :

Présents : Laure Hubert (L'Haÿ-Les-Roses), Fadma Ouchard (Villejuif), Christiane Ransay et Kevin Cuvillier (Arcueil), Esteban Piard (Le Kremlin-Bicêtre), Camille Vielhescaze (Cachan), Soasig Joubert (Gentilly), Jean-Jacques Um (Fresnes), Richard Doms, Richard Leroux et Thierry Rabjeau (EPT Grand-Orly Seine Bièvre).